

# Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020

Distr. générale  
19 mai 2022  
Français  
Original : anglais

New York, 1<sup>er</sup>-26 août 2022

## Rôle moteur des États-Unis dans la réduction des risques stratégiques\*

### Document de travail présenté par les États-Unis d'Amérique

#### La réduction des risques stratégiques : une priorité pour les États-Unis

- Les accords, arrangements et discussions sur la réduction des risques stratégiques entre États dotés d'armes nucléaires (EDAN) demeurent une priorité absolue pour les États-Unis. Les mesures de réduction des risques stratégiques servent les objectifs de l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires car elles constituent une première étape vers la maîtrise des armements et les accords de désarmement connexes. Elles contribuent également à apaiser les tensions, renforcer la transparence et favoriser la confiance dans le contexte international actuel en matière de sécurité. Les États-Unis s'appliquent depuis longtemps à négocier et mettre en œuvre des mesures visant à réduire les risques de malentendu stratégique et de conflit et à prévenir toute guerre nucléaire. La liste qui figure ci-dessous a pour but de mettre en lumière le travail qui a été réalisé par le passé dans cet important domaine, de même que les champs d'action potentiels pour l'avenir.

#### Les États-Unis, partisans de longue date des mesures de réduction des risques

- Les États-Unis disposent de lignes directes et de canaux de communication pour la déconfliction militaire avec la Russie et mènent avec elle, par l'intermédiaire de spécialistes et de hauts responsables, des discussions sur les postures nucléaires et la stabilité stratégique. Ils ont également mis en place toute une série de mesures visant à renforcer la confiance, telles que des accords et des arrangements portant sur les lancements de missiles balistiques, les exercices stratégiques et d'autres activités susceptibles de provoquer des malentendus ou des conflits, notamment des incidents en mer. Cumulés, ces accords et arrangements réduisent considérablement la probabilité d'un conflit nucléaire.

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



Voici quelques exemples de mesures de réduction des risques prises par les États-Unis, dont certaines sont encore en vigueur :

- **Accords relatifs à l'établissement de lignes directes**

- **Mémorandum d'accord relatif à l'établissement d'une ligne de communications directe, États-Unis-URSS (1963)**
- **Accord sur l'établissement d'une liaison téléphonique directe, États-Unis-République populaire de Chine (1998)**

**Avantage** : Les accords sur les lignes directes permettent de mettre en place des canaux sûrs et sans intermédiaire de communication immédiate, qui limitent le risque de malentendu dans les situations de crise et réduisent les risques de conflit et de recours aux armes nucléaires. Ayant souvent été utilisée de façon fructueuse pendant la guerre froide, la ligne directe entre les États-Unis et l'URSS a mené à l'accord de 1987 sur la création aux États-Unis et en URSS (dans l'actuelle Russie) de centres de réduction des risques nucléaires (voir ci-dessous), qui ont joué un rôle déterminant dans l'application de nombreux accords et arrangements de maîtrise des armements et de réduction des risques.

- **Centres nationaux de réduction du risque nucléaire**

- **Accord sur la création de centres de réduction du risque nucléaire, États-Unis-URSS (1987, modifié en 2013)**

**Avantages** : Les centres de réduction du risque constituent un moyen rapide, fiable et sûr d'échanger des notifications dans le cadre d'un certain nombre d'accords et d'arrangements de désarmement, de maîtrise des armements et de renforcement de la confiance. Ils viennent compléter le rôle des lignes directes en ce qu'ils visent à prévenir les crises en réduisant les risques de mauvaise communication, de malentendu ou d'erreurs de jugements entre partenaires. Actuellement, aux États-Unis, le National and Nuclear Risk Reduction Center assure des communications directes et permanentes entre gouvernements, qui peuvent échanger des notifications avec plus de 90 partenaires internationaux, sur des questions comme le désarmement nucléaire, la maîtrise des armes conventionnelles, la destruction des armes chimiques, les notifications de lancement de missiles balistiques et les cyberincidents internationaux.

- **Notifications de lancement de missiles balistiques**

- **Accord sur les notifications des lancements de missiles balistiques intercontinentaux et de missiles balistiques lancés par sous-marins, États-Unis-URSS (1988)** [suivi des dispositions relatives aux notifications intégrées au Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs (START I) et au nouveau Traité de réduction des armements stratégiques et faisant suite aux dispositions relatives aux notifications qui figurent dans l'Accord portant sur des mesures destinées à réduire le risque de déclenchement d'une guerre nucléaire (Accord sur les accidents nucléaires), qui reste en vigueur, et du Traité SALT II, qui n'est jamais entré en vigueur].
- **Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (2002)** (les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Russie font partie des 138 États signataires).

**Avantages** : Ces arrangements réduisent le risque qu'une guerre nucléaire éclate en raison d'une mauvaise interprétation, d'une erreur de calcul ou d'un accident, chaque partie étant tenue d'informer les autres avant tout lancement de missile balistique.

Aux termes de l'Accord sur les notifications des lancements de missiles balistiques intercontinentaux et de missiles balistiques lancés par sous-marins, les États-Unis et l'Union soviétique (à laquelle la Russie a succédé depuis) se sont engagés à notifier, au moins 24 heures à l'avance, la date prévue pour tout lancement de missile balistique intercontinental et de missile balistique lancé par sous-marin. Ils se sont également engagés à préciser la zone de lancement et la zone d'impact des missiles. Les notifications des tirs de missiles balistiques intercontinentaux et de missiles balistiques lancés par sous-marin effectués en application du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques sont faites conformément à cet accord. En outre, l'Accord sur les accidents nucléaires de 1971 dispose que chaque partie s'engage à notifier à l'avance à l'autre partie tout projet de lancement de missiles si ces lancements dépassent le territoire national en direction du territoire de l'autre partie. Aux termes du Code de conduite de La Haye, 138 États signataires échangent des notifications préalables aux lancements et vols d'essai de missiles balistiques et de lanceurs spatiaux et produisent une déclaration annuelle, accessible aux autres États signataires, exposant leur politique en matière de missiles balistiques et de lanceurs spatiaux.

- **Dépointage mutuel**

- **Déclaration présidentielle sur le dépointage mutuel (Déclaration de Moscou), États-Unis-Russie (1994)**

**Avantages :** Cette déclaration conjointe annonçait l'engagement des deux parties à ne pas pointer leurs missiles balistiques intercontinentaux ou missiles balistiques lancés par sous-marin l'un vers l'autre. Grâce à ce dépointage, si un missile américain venait à être lancé par accident, chose extrêmement improbable, celui-ci finirait sa course en pleine mer.

- **Prévention de la guerre nucléaire**

- **Accord sur la prévention de la guerre nucléaire, États-Unis-URSS (1973)**

**Avantages :** Cet accord oblige chaque État partie à « agir de manière à prévenir l'apparition de situations susceptibles d'exacerber dangereusement leurs relations, à éviter des affrontements militaires et à empêcher le déclenchement d'une guerre nucléaire entre elles et entre l'une ou l'autre des Parties et d'autres pays », et à « partir du principe que chacune d'elles s'abstiendra de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'autre Partie, contre les alliés de l'autre Partie et contre d'autres pays, dans des circonstances qui pourraient mettre en danger la paix et la sécurité internationales ». Les parties conviennent également de procéder d'urgence à des consultations en cas de risque de guerre nucléaire et de ne ménager aucun effort pour prévenir ce risque.

- **Notification des exercices stratégiques de grande envergure**

- **Accord sur la notification préalable réciproque des exercices stratégiques de grande envergure, États-Unis-URSS (1989) (suivi des dispositions relatives aux notification dans le cadre du Traité START I et du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques)**

**Avantages :** En vertu de cet accord, les parties notifient, au moins 14 jours à l'avance, les exercices majeurs des forces stratégiques prévoyant la participation de bombardiers lourds. Le fait de fournir des informations à l'avance sur les mouvements d'aéronefs à capacité nucléaire peut réduire le risque qu'une guerre nucléaire éclate en raison d'une mauvaise interprétation, d'une erreur de calcul ou d'un accident. Les notifications des exercices stratégiques de grande envergure effectués en application

du nouveau Traité de réduction des armements stratégiques sont faites conformément à l'accord de 1989.

- **Incidents dans les airs et en mer**

- **Accord sur les incidents en mer, États-Unis-Russie (1972) (accompagné du Protocole de 1973 et de l'échange de notes de 1998)**
- **Mémorandum d'accord relatif aux règles à observer pour garantir la sécurité des rencontres aériennes et maritimes, États-Unis-République populaire de Chine (2014)**

**Avantages :** Ces arrangements réduisent le risque de confrontation grave non intentionnelle et favorisent la sécurité des opérations lorsque des navires et des aéronefs militaires opèrent à proximité les uns des autres car ils définissent des règles convenues d'un commun accord applicables aux opérations et aux communications. Le nombre d'incidents a considérablement diminué après la conclusion de l'accord entre les États-Unis et l'URSS. Les États-Unis et la République populaire de Chine tiennent des réunions dans le cadre de l'accord sur la consultation militaire maritime depuis 1998, à l'exception notable de 2020.

- **Incidents militaires dangereux**

- **Accord de 1989 entre les États-Unis et l'URSS**

**Avantages :** Cet accord réduit le risque d'affrontement grave et involontaire entre les deux forces, chaque partie s'efforçant d'éviter les incidents militaires dangereux énumérés dans l'accord, ce qui crée un cadre permettant la résolution rapide et pacifique de tout incident de ce type et favorise la sécurité des opérations lorsque les forces opèrent à proximité les unes des autres. L'accord prévoit la tenue de réunions annuelles.

- **Mesures destinées à réduire le risque de déclenchement d'une guerre nucléaire**

- **Accord sur les accidents nucléaires, États-Unis-URSS (1971)**

**Avantage :** Cet accord réduit le risque d'erreur d'interprétation en ce qu'il oblige les parties à se notifier immédiatement toute utilisation nucléaire accidentelle, inexplicée ou non autorisée impliquant l'éventuelle détonation d'une arme nucléaire qui pourrait créer un risque de déclenchement d'une guerre nucléaire. Les notifications doivent être effectuées au moyen de la « ligne directe ».

- **Document de Vienne 2011 sur les mesures de confiance et de sécurité**

- **Adopté pour la première fois en 1990 comme instrument de renforcement de la confiance militaire entre les États participants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et mis à jour en 1992, 1994, 1999 et 2011**

**Avantages :** Le Document de Vienne est un accord politiquement contraignant qui prévoit l'échange d'informations sur les forces militaires, la notification et l'observation d'activités militaires telles que des exercices, des inspections de zones déterminées, des visites d'évaluation d'unités militaires, ainsi que la création d'un mécanisme consultatif de réduction des risques concernant des activités militaires inhabituelles. Les 57 États participants de l'OSCE, notamment les États-Unis, le Canada et la Russie, ont pris l'engagement politique d'appliquer les mesures prévues dans le Document de Vienne.

- **Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE)**
  - **Traité de 1990 signé par les États-Unis, l'URSS, les États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les États membres du Traité de Varsovie**

**Avantages :** Ce traité est une pierre angulaire de la sécurité européenne depuis 1990. Il assure la transparence autour des armes et des équipements militaires conventionnels grâce à des limitations des armes conventionnelles dans 30 pays, à des échanges de données et à des mesures de vérification intrusives. La zone d'application est constituée de l'ensemble du territoire des États parties, qui s'étend de l'Océan Atlantique aux Monts Oural.

### **Mesures bilatérales de réduction des risques**

- Les États-Unis et la Fédération de Russie ont conclu un accord, entré en vigueur le 3 février 2021, par lequel ils ont prorogé de cinq ans le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques. À la suite du sommet de juin 2021 entre le Président Biden et le Président Poutine, les États-Unis et la Russie ont réaffirmé leur volonté de maintenir leur dialogue bilatéral sur la stabilité stratégique ; les délégations des deux pays se sont réunies en juillet et septembre 2021 et ont décidé de créer des groupes de travail d'experts. Le 10 janvier 2022, les États-Unis et la Russie ont tenu une réunion extraordinaire dans le cadre de ce dialogue pour discuter de la crise en Ukraine. À cette occasion, les États-Unis étaient disposés à envisager tout une série de mesures de maîtrise des armements et de confiance fondées sur la réciprocité, à écouter les préoccupations de la Russie en matière de sécurité et à lui faire part des leurs. À l'issue de la réunion, ils étaient prêts à participer à une nouvelle rencontre dans un avenir proche pour approfondir certaines questions bilatérales. Au lieu de cela, la Russie a préféré la guerre à la diplomatie et s'est lancée dans une invasion à grande échelle de l'Ukraine, ce qui a entraîné la suspension du dialogue bilatéral sur la stabilité stratégique.
- Les États-Unis ont également pour priorité d'engager avec la République populaire de Chine un véritable dialogue portant sur la stabilité stratégique et la réduction des risques afin de promouvoir la compréhension mutuelle. Le Président Biden a souligné la nécessité de ce dialogue avec le Président Xi.

### **Mesures multilatérales de réduction des risques**

- Les États-Unis ont continué de s'investir dans des mesures multilatérales de réduction des risques stratégiques telles que l'initiative « Créer un environnement propice au désarmement nucléaire ». Le sous-groupe 3 de cette initiative s'emploie actuellement à déterminer des mesures de réduction des risques concrètes et pragmatiques qui pourraient être mises en œuvre pour empêcher que les futures crises ne s'aggravent. La communauté internationale peut participer à différentes activités structurées relatives aux problèmes de fond afin de trouver des solutions aux questions les plus complexes qui pèsent sur le progrès du désarmement nucléaire, comme par exemple l'action menée sous l'égide de l'ONU et les mesures ponctuelles axées sur les modalités futures de vérification du désarmement nucléaire.
- En leur qualité de Président du Processus P5, les États-Unis faciliteront un dialogue constructif entre les cinq États dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la non-prolifération dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des

mesures de réduction des risques qui soient pragmatiques et applicables. Même dans le climat actuel, il faut avoir conscience que la réduction des risques reste un outil essentiel de gestion des conflits, d'une pertinence immédiate pour la réalisation des objectifs énoncés à l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Lorsque les conditions le permettront, nous tâcherons de déterminer si les exemples d'arrangements de réduction des risques énumérés dans le présent document pourraient servir de modèles pour de nouveaux accords dotés d'un champ d'application plus large et pensés pour prévenir les crises et freiner la course aux armements.

- Les États-Unis se félicitent que les États non dotés d'armes nucléaires (ENDAN) et les organisations non gouvernementales se soient associés aux réflexions sur les mesures stratégiques de réduction des risques. L'Initiative de Stockholm et l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, notamment, ont produit des propositions constructives à cette fin, et toutes deux ont demandé aux EDAN de prendre, entre autres, les mesures suivantes : affirmer le principe selon lequel une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée ; améliorer la transparence et la communication d'informations au sujet des arsenaux nucléaires et des plans de modernisation ; revoir la doctrine nucléaire de façon à réduire le rôle des armes nucléaires ; élargir et intensifier le dialogue entre EDAN sur la stabilité stratégique ; définir un ensemble de tâches spécialement consacrées à la réduction des risques stratégiques dans le cadre du processus P5 ; associer les ENDAN à ces mesures ; mettre en place des lignes directes et des centres de données communs ; s'astreindre à l'échange de notifications et de données.
- Les États-Unis sont favorables à chacune de ces mesures. Le principe selon lequel « une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée » a été réaffirmé dans la déclaration conjointe sur la stabilité stratégique faite par les Présidents Biden et Poutine en date du 16 juin 2021 et, plus récemment, dans la déclaration conjointe faite le 3 janvier 2022 par les dirigeants des cinq États dotés d'armes nucléaires pour prévenir la guerre nucléaire et éviter la course aux armements. En outre, les États-Unis ont communiqué publiquement des données sur leur arsenal nucléaire à la session de 2021 de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies et publient chaque année les plans de modernisation et les budgets relatifs à cet arsenal. Ils ont révisé leur doctrine nucléaire dans le cadre d'un processus formel prévu à cet effet, conformément à la directive du Président Biden visant à prendre des mesures pour réduire le rôle des armes nucléaires. Cette révision met en lumière la volonté des États-Unis de réduire l'importance des armes nucléaires et de jouer à nouveau un rôle moteur en matière de maîtrise des armements. Les États-Unis continueront d'insister sur l'importance de la stabilité stratégique, de chercher à éviter les courses aux armements coûteuses et de saisir chaque occasion de faciliter la réduction des risques et les accords de maîtrise des armements. Ils comptent partager de plus amples informations sur les résultats de cette révision dans un avenir proche. Ils sont en faveur d'un dialogue spécifique sur la réduction des risques entre États dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la non-prolifération, comme cela avait été décidé lors de la Conférence du P5 tenue en décembre 2021 à Paris. Ils participent aux discussions qui se tiennent entre le P5 et les ENDAN, et consultent activement ces derniers à l'occasion de dialogues bilatéraux. Les États-Unis disposent de lignes directes avec la Russie et la République populaire de Chine. Leur National and Nuclear Risk Reduction Center demeure également très actif et traite chaque année des milliers de notifications dans plusieurs langues portant sur de multiples accords et arrangements. Dans le seul cadre du nouveau Traité

de réduction des armements stratégiques, il y a eu 44 échanges exhaustifs de données, et le National and Nuclear Risk Reduction Center a traité environ 24 000 notifications soumises en application de ce traité depuis son entrée en vigueur.

### **L'avenir de la réduction des risques**

- La réduction des risques nous concerne tous. Les États-Unis continueront à apporter leur pierre à l'édifice en offrant leur appui et leur concours aux mécanismes qui existent à cette fin. Ils s'efforceront également d'élaborer d'autres mesures similaires destinées aux EDAN et à un public plus large pour renforcer la sécurité internationale, prévenir les conflits et le recours aux armes nucléaires, et ouvrir la voie à de futurs accords de désarmement nucléaire.
-